



## EVENEMENT COUNTRY A CRAPONNE

L'assemblée générale de l'association Festival de Craponne 43 a eu lieu en présence d'une cinquantaine de personnes. En raison des incertitudes sanitaires l'organisation du festival 2021 ne peut pas avoir lieu sur le site habituel du Parc des Etoiles.

Craponne sera animé les 24 et 25 juillet en centre-ville. L'association a décidé d'organiser un « évènement country » réalisable et raisonnable afin que Craponne ne perde pas sa renommée de « ville du Country ».

Des bénévoles sont recherchés pour apporter dynamisme et idées nouvelles.

Pour plus d'informations : [festivaldecraponnesurarzon@gmail.com](mailto:festivaldecraponnesurarzon@gmail.com) ou sur la page Facebook Festival Country Craponne 43

## UNE NOUVELLE EQUIPE AU SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique de Craponne a mis en place une nouvelle équipe : Carole Bores, Annie Dumas, Jeanne-Marie Gaignon et le Père Jérôme Tran, curé de la paroisse de Craponne. Ceux qui en font la demande, peuvent être accueillis au local rue Sainte Marie, tous les mercredis après-midi pour un moment de partage et de convivialité.

Les premier et troisième samedis matins de chaque mois, la boutique solidaire ouvre ses portes. Le père Jérôme donne des cours informatiques sur inscription.

Pour plus d'informations : 04 71 09 30 71 ou [hauteloire@secours-catholique.org](mailto:hauteloire@secours-catholique.org)

La nouvelle équipe remercie les anciens membres qui ont œuvré pendant 30 ans. Elle fait appel aux dons alimentaires ou espèces qui sont toujours les bienvenus en ces temps difficiles.



## PORTRAIT DU MOIS : PATRICK PRADIER

Patrick Pradier a fait toute sa scolarité à Craponne. Passionné de cuisine, il se dirige vers le lycée professionnel de la Chaise-Dieu, choisissant le service en salle, où il est dans son élément. Son CAP en poche, il faut partir au service militaire.

Lorsqu'il revient, il parcourt la France et se perfectionne dans de hauts lieux de la gastronomie Française : l'hôtel Crillon à Paris, l'Aubergade à Pontchartrain. Il rejoint l'armée. Puis en 1999 il participe à la création du restaurant des conseillers de la Présidence de la République. En 2008 il crée la première section syndicale CFTC car il se soucie de la sécurité et de la santé au travail des personnels de l'Elysée. En 2013, élu secrétaire général du syndicat national CFTC il permet ainsi la représentativité de cet organisme au ministère de la défense.

Elu président fédéral en 2015, il combat les inégalités et toutes les formes de discrimination. Homme de conviction attaché aux valeurs humaines il vient d'obtenir le grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Autre passion de Patrick : la chanson française. Il interprète ses morceaux choisis à Saint Germain des Prés avec son pianiste, mais aussi dans des clubs prisés de Londres. Il crée en 2018 l'association « Sous les Ponts de Paris » afin de promouvoir la chanson Française à travers le monde. Craponnais dans l'âme, il revient régulièrement dans sa ville natale.

## CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL

Les samedis	Marché hebdomadaire		
Les samedis	Ouverture de la vesti boutique de la Croix-Rouge de 9h à 12h	28	Pause jeu avec la ludothèque Cékankonjou, de 10h à 12h au pôle petite enfance, pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, sur réservation : 06 28 35 76 04.
Les samedis	Exposition de Guy Nouvel, de 9h à 12h peintre-aquarelliste, à la galerie Mikaleff. Visite possible du mardi au vendredi sur RDV au 06 40 90 31 28.	30	Permanence de la Brèche à destination des associations, sur le thème "définir, travailler, débattre du projet de l'association" de 15h à 17h30 au centre social
3 et 17	Ouverture de la boutique solidaire du Secours Catholique de 9h30 à 12h		
9	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie, de 8h30 à 12h. RDV au 04 71 02 29 45		

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur [craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr](mailto:craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr)  
Informations Cyprès : 09 70 16 08 72  
Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT\*) : 04 71 03 23 14 ou [craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr)



# L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON

[www.craponnesurarzon.fr](http://www.craponnesurarzon.fr) - Facebook : mairie craponne sur arzon  
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°79 - avril 2020

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin prochains. Pour pouvoir être inscrit sur les listes électorales vous devez avoir : 18 ans, la capacité d'électeur (ne pas être privé de ses droits civils et politiques)...

L'inscription doit se faire sur présentation en mairie ou par correspondance et vous devez fournir les pièces suivantes : le formulaire CERFA n° 12669\*01 (disponible en mairie), une pièce d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande, un justificatif de domicile.

La date limite d'inscription est le vendredi 7 mai 2021 à 16h.

**Pour rappel, le bureau de vote est toujours dans la salle d'accueil et d'animation située rue du Stade.**

La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais vivement recommandée car elle permet de retrouver l'électeur plus rapidement sur la liste électorale et ainsi limiter l'attente lors des scrutins.

**La présentation d'une pièce d'identité reste elle obligatoire dans les communes de plus de 1 000 habitants**

## AIDE A LA FAÇADE

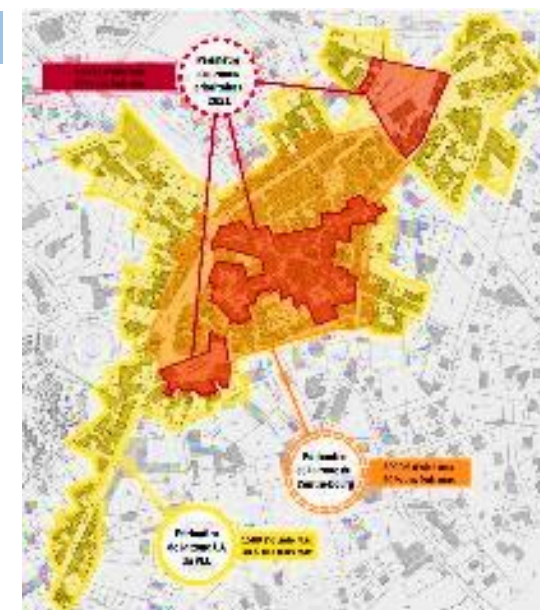
Depuis 2018 la commune a mis en place une aide à la façade sur 3 périmètres avec 3 taux de subvention différents.

Tous les 3 ans, le périmètre prioritaire change. Voté lors du conseil de mars, le périmètre prioritaire, qui donne droit à une subvention de 50% (avec un max de 4500€ d'aides) couvrira les places du centre bourg ainsi que les bâtiments qui sont autour de la place du Marchédial (qui fait l'objet de travaux d'aménagement).

Sur ce zonage, tout bâtiment est éligible mais 3 types de zones sont définis :

- Une zone prioritaire (rouge) qui sera déterminée tous les 3 ans, liée au projet de revitalisation du centre-bourg. Pour les années 2021, 2022 et 2023, cette zone s'articule autour d'une logique de place en place. La place du Marchédial a été également intégrée dans la logique du réaménagement des places : Croix de Mission, du For, aux Laines, Bardon, aux Fruits, Neuve, Croix de Carles, aux Sabots, du Marchédial, de la Halle, et des rues : St Dominique, Ste Marie, du Commerce, Centrale, des Sabots.
- Une zone Centre bourg (orange) correspondant au périmètre de revitalisation du centre bourg,
- Une zone dite diffuse sur le reste du périmètre UA (jaune).

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le règlement de cette aide à la façade, consultez le site internet de la commune ou contactez Charlène Imbert au 06 45 65 17 57.



## CONSEIL DES JEUNES



La municipalité de Craponne souhaitant initier les enfants à la vie communale a proposé la mise en place du Conseil Municipal des jeunes. Les 2 écoles primaires ont été contactées et ont répondu favorablement en collaboration avec le centre de loisirs (Cyprès). Des élections auront lieu dans les écoles à la rentrée scolaire 2021/2022. Divers ateliers seront proposés en classe ainsi qu'entre enfants-conseillers et élus. Toutes les thématiques du conseil municipal des adultes sont à leur disposition :

communication, urbanisme, voirie, finances, commerce, culture, sport, élections et initiation à la politique, histoire et mémoire de la commune et de ses habitants, fêtes à organiser, fonctionnement de la mairie avec la gestion du personnel et celles des bâtiments, centre de loisirs, biodiversité, droit à la différence, actualité, établissement de projets, et quotidien à gérer... Tout ceci afin de permettre aux enfants de participer à leur niveau aux décisions de leur commune en faisant des propositions au Conseil Municipal des grands !





## CHALLENGE PHOTOS DU PRINTEMPS

En janvier vous avez été nombreux à répondre à l'appel du challenge photo hiver lancé sur Facebook. Le principe est simple, il faut nous envoyer une photo illustrant Craponne au printemps. La photo qui recevra le plus de « j'aime » sur Facebook, sera retenue pour être la photo de profil. Le but étant de montrer les beautés et particularités de notre commune aux 4 saisons.

Vous pouvez envoyer 2 photos maximum par personne à l'adresse suivante : [monaveniracraponne@craponnesurarzon.fr](mailto:monaveniracraponne@craponnesurarzon.fr) ou sur Messenger mairie de Craponne.

Vous avez jusqu'au 20 avril pour nous transmettre vos meilleures images. À vos appareils photo !

## BORNES ELECTRIQUES

La Communauté d'Agglomération compte 12 bornes. Utilisateurs de ces bornes électriques, à partir du 1<sup>er</sup> avril vous devrez payer les recharges pour vos véhicules adaptés à ce système.

**Ceci concerne les véhicules des particuliers et non les ZOE en location.**

La Communauté d'Agglomération en reste propriétaire, mais la gestion, l'exploitation, et l'entretien seront effectués par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Loire. L'utilisation pourra se faire via une application sur smartphone, par l'intermédiaire d'un badge (12 € annuel auquel il faudra ajouter le prix de la consommation électrique 0,264 € le kWh) ou opter pour un abonnement mensuel de 42 € TTC.



## INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Un inventaire des zones humides sur le bassin de la Loire est en cours dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Loire amont piloté par l'Établissement public Loire et présidé par Cécile GALLIEN. Il s'intéressera prochainement à la commune de Craponne.

Le bureau d'étude CESAME a pour but de cartographier les zones humides de plus de 1 hectare et de les caractériser au regard de leur fonctionnement hydrologique, de leurs intérêts hydrauliques, biologiques, patrimoniaux et socio-économiques.

Les zones humides assurent un rôle important pour la préservation de l'eau, en qualité et quantité mais peuvent aussi présenter des contraintes pour l'exploitation agricole et forestière.

Le souhait de mieux connaître ces milieux est aujourd'hui partagé, afin de pouvoir définir collectivement les pratiques adaptées à leur préservation et les prendre en compte lors de la conception de projets sur ce type de terrain.

L'inventaire se veut participatif. Un atelier de concertation locale sur la commune de Craponne se déroulera :

- Le 12 avril de 15h à 17h, à la salle d'accueil du gymnase, rue du stade.

En raison de la crise sanitaire, inscription obligatoire auprès de Valérie BADIOU, animatrice du SAGE

([valerie.badiou@eptb-loire.fr](mailto:valerie.badiou@eptb-loire.fr) ou 07 50 67 41 48)

## CENTRE SOCIAL – VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances d'hiver vous ont plu ! Vous allez adorer encore plus les vacances de printemps, voici un petit aperçu de nos programmes durant ces deux semaines.

L'équipe d'animation vous propose plusieurs activités autour d'un thème « réveil de la nature » au programme :



- Des activités sportives, manuelles...
- Découverte de la pratique du disc-golf (jeu) à « La Pinatelle du Zouave » à Polignac.
- Découverte du théâtre, démonstration, manipulation et fabrication de marionnettes avec « la compagnie l'atelier manivelle ».
- Une chasse aux œufs avec les résidents de la maison de retraite Saint Dominique.
- Petite balade à la maison Champignon à Craponne.
- Création d'un petit jardin à l'accueil de loisirs.

Si vous aimez la nature n'attendez plus, rejoignez-nous pour cette nouvelle aventure !!!

**Inscription auprès de Raïssa au 06 74 39 81 10 ou au centre de loisirs 09 70 16 08 72.**

## AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU FAUBOURG DU MARCHEDIAL PHASE 2 – PLACE DU MARCHEDIAL ET JARDIN PUBLIC

Dans la continuité de l'aménagement de la petite vitesse, nous vous informons que les travaux de réfection et d'aménagement de la Place du Marchedial et du jardin public débuteront le 6 avril 2021 pour une période de 8 mois environ. L'entreprise BROC TR qui a été retenue pour mener à bien ces travaux devrait débuter par le bas de la Place au niveau de la maison de retraite St Dominique pour remonter jusqu'au jardin public. Pour tous renseignements complémentaires, vous pourrez vous rapprocher des entreprises en charge du chantier qui seront à votre écoute pendant toute cette période. Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

Images de synthèse

